

Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents

Réunion décentralisée à Montchamp

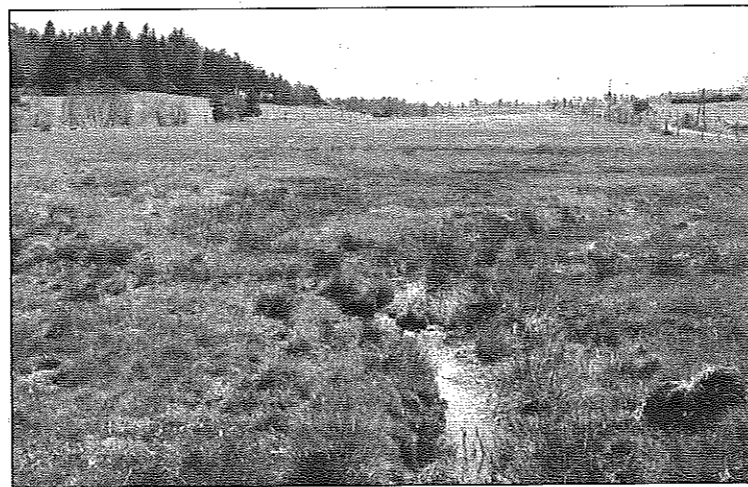
Le dernier conseil syndical du Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents (SIGAL) avait été décentralisé à Montchamp, commune où l'un des principaux affluents, l'Arcueil, prend sa source. Il a ainsi permis de donner un coup de projecteur sur ce cours d'eau et sur les actions menées en sa faveur depuis plusieurs années. Lors de cette réunion, qui a vu l'intervention de Pierre Jarlier, président de Saint-Flour communauté, les membres du conseil syndical ont également examiné les propositions budgétaires pour l'année 2017. Différents intervenants, en particulier Guillaume Ponsonaille, directeur, mais également Guy Nava, administrateur de la Fédération départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques, ont présenté l'avancée des travaux et études en cours sur le bassin versant de l'Alagnon.

grammes agricoles. Depuis 2011, trois stations d'épuration ont été créées ou renouvelées grâce à un financement dérogatif de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Bonnac, Montchamp et Sistrières) ; pour la période 2017-2022, de nouveaux travaux sont envisagés. Une dizaine d'interventions ont été réalisées et 11 km de berges ont été restaurés. De même, 13 km ont été mis en défens pour éviter le platinement des troupeaux. Pour les années à venir, il reste 19 km en amont à traiter : 89 zones abreuvoirs et 25 franchissements sont inscrits au programme.

Pour les zones humides, le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne a apporté son concours en réalisant 9 assistances gratuites et 25 diagnostics. Trois agriculteurs seulement ont été porteurs de travaux. Les programmes agricoles n'ont commencé qu'en 2016 avec la mise en place d'un Projet Agroenvironnemental et Climatique (PAEC) pour le plateau de l'Arcueil et l'embauche d'un animateur ; dès cette année va débuter la phase de diagnostics avant des animations collectives et de l'accompagnement individuel.

Michel Destannes, président du Syndicat, a ensuite présenté les budgets primitifs pour 2017 qui s'équilibrent en recettes et en dépenses de fonctionnement à 465.000 € et en investissement à 220.000 €. Le Conseil a de plus délibéré positivement sur la restauration de la continuité écologique par la remise en état, sur la Sianne, de 10 seuils à Auriac l'Eglise et Molèdes ; par une convention de « mesures compensatoires » avec la centrale hydroélectrique de Vèze ; par la restauration d'un seuil sur l'Allanche à Sainte-Anastasia et d'un autre sur l'Alagnonnette à Massiac et enfin par l'accompagnement d'un projet de restauration sur un passage à gué sur le Bave à Leyvaux/Anzat-le-Luguet.

Dans le cadre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'Alagnon, une étude sur les écrevisses menée en partenariat avec la fédération de pêche du Cantal (FDAAPPMA) va débuter à indiqué Guy Nava, secrétaire de la fédération. Enfin, l'état d'avancement des contrôles diagnostics concernant le SPANC (Service Public d'Assainissement Non-Collectif) a été présenté.



Accueillis par Jean-Paul Resche, maire de Montchamp, à la salle de réunion de l'école du patrimoine de Saint-Flour Communauté, les membres du conseil syndical du SIGAL avaient, vendredi 21 avril dernier, de nombreux dossiers à

étudier durant l'après-midi et en particulier les budgets primitifs 2017. Auparavant, et en introduction, Guillaume Ponsonaille, directeur du syndicat interdépartemental de gestion de l'Alagnon et de ses affluents, a souhaité exposer les actions

menées par le syndicat depuis 2011 sur l'Arcueil.

Quatre types d'interventions ont touché cet affluent dont les eaux se jettent dans l'Alagnon au niveau du camping de Massiac : l'assainissement, les berges, les zones humides et les pro-